Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 44 (1908)

Heft: 51-52

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIVme ANNÉE

N° 51-52.

LAUSANNE

19 décembre 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Fin d'année-Nouvel-An. — Le parler français. — Chronique scolaire : Suisse romande. Genève.. Neuchâtel. Jura bernois. Vaud.* — PARTIE PRATIQUE : *Conte de Noël. — Langue française : Une bonne grammaire. — Récitation. — Chiffres romains. — Tables des matières.*

Fin d'année-Nouvel-An.

LE PASSÉ

L'année, en s'enfuyant, par l'année est suivie.
Encore une qui meurt ! Encore un pas du temps !
Encore une limite atteinte dans la vie !
Encore un sombre hiver jeté sur nos printemps !
Le temps, les ans, les jours, mots que la foule ignore !
Mots profonds qu'elle croit à d'autres mots pareils !
Quand l'heure, tout à coup, lève sa voix sonore,
Combien peu de mortels écoutent ses conseils.
L'homme les use, hélas ! ces fugitives heures,
En folle passion, en folle volupté,
Et croit que Dieu n'a pas fait de choses meilleures
Que les chants, les banquets, le rire et la beauté.
Quand ses projets hâtifs, l'un sur l'autre s'écroulent,
Quand ses illusions meurent à son côté ;
Quand il sent le niveau de ses jours qui s'écoulent ;
Baisser rapidement comme un torrent d'été,
Alors, en chancelant, il s'écrie, il réclame,
Il dit : « Ai-je donc bu toute cette liqueur ?
Plus de vin pour ma soif, plus d'amour pour mon âme !
Qui donc vide à la fois, et ma coupe et mon cœur ? »

Mais rien ne lui répond. Et triste et le front blême,
De ses débiles mains, de son souffle glacé,
Vainement il remue, en s'y cherchant lui-même,
Ce tas de cendre éteint qu'on nomme le passé !

Victor Hugo.

LE PARLER FRANÇAIS. (*Suite.*)

Les gallicismes. — C'est naturellement quand on compare le français avec une autre langue qu'on se rend compte le plus clairement de son genre de supériorité. L'anglais est plus simple, mais combien moins précis ! L'allemand offre des facilités par le déplacement et la juxtaposition des particules séparables, mais combien ce jeu-là même est lourd, et combien ces mots compassés, longs souvent comme un train de marchandises, sont impossibles à placer d'une façon un peu élégante !

C'est lorsqu'on en vient à étudier les expressions idiomatiques de chacune de ces langues, qu'on est étonné de la richesse, de la fluidité, de l'infinie ressource du français. Notre langue est toute en nuances, et chacune de ces nuances est fine, précise, adaptée à un cas. Le gallicisme, à la fois chatoyant et net, se trouve dans une tournure de phrase, comme dans un explétif intraduisible, dans une petite forme grammaticale qui n'a l'air de rien, dans un proverbe, dans l'heureux voisinage de deux mots entre lesquels jaillit une étincelle. C'est à nous d'incruster dans notre langage tous ces joyaux, propriété commune, qui bien loin de rendre la phrase affectée et artificielle, la lient au contraire par une chaîne précieuse au parler populaire toujours plus coloré et plus pittoresque que la langue des gens à demi cultivés.

Il faut des exemples; une petite comparaison pour commencer. Nous disons : « Je ne sais pas » et pour souligner : « Je n'en sais rien ». Comment dit-on, en anglais et en allemand, cette chose simple? « I don't know anything about it. Ich weiss nichts davon... » Remarquez combien ces deux locutions sont plus appuyées, moins fluides, moins glissantes ; comme il est moins possible de les employer avec un petit geste indifférent. Vous direz peut-être que la nuance est imperceptible; elle existe cependant, et ces nuances-là sont le propre de notre langue.

Voyez notre expression : « C'est que... » qui est à proprement parler un explétif. Qu'elle est commode, légère, et qu'elle peint bien une opinion ajoutée à un fait. Comment traduirait-on, en anglais ou en allemand, cette simple phrase de quelqu'un qui arrive en retard par le mauvais temps : « C'est qu'il y en avait, de la neige ! » Les autres langues diront qu'il y avait de la neige; « c'est que » indique l'excuse et l'impression personnelle. Différence subtile si l'on veut, mais réelle, « et que l'Europe nous envie ! » Les Anglais diront : « The fact is, » dans bien des cas où nous employons : « C'est que »; l'on perçoit immédiatement la mentalité d'une nation à laquelle le fait apparaît toujours objectif et nu. La mentalité française perçoit le fait dans une atmosphère, et cette atmosphère est indiquée par l'expression verbale.

Tenez, nous avons un petit explétif : *Par* trop. L'allemand dit : Durchaus zu viel; l'anglais : Utterly too. Ces deux expressions sont beaucoup plus appuyées que la nôtre, qui admet l'indulgence et le sourire.

Mais nous n'en finirions pas dans ce domaine. Prenons des cas plus évidents, où l'emploi d'un mot, dans une locution qui nous est propre, fait tout à coup éclater l'image, sans grands frais et sans circonlocutions. Le français dit : Prêcher d'exemple. Vous ne direz cela dans aucune autre langue, aussi brièvement ni aussi pittoresquement. Donner l'exemple, donner un bon exemple, comme tout cela est plat à côté d'un gallicisme dans lequel se dresse la chaire, le prêcheur, le geste.

Nous avons aussi nos expressions si simples : *à point* et *à bout*. Nous disons : « L'affaire est à point, » tandis qu'en anglais et en allemand, on dirait, je pense, qu'elle est mûre; ce qui n'est pas tout à fait la même chose, car elle peut être à point sans être mûre. Et : « Vous me poussez à bout... » Voilà un joli gallicisme expressif que nous sommes très heureux souvent d'avoir à notre disposition; intraduisible, sauf par des circonlocutions.

« N'y voir goutte. On n'y voit goutte. Avoir beau. Il a beau dire et beau faire... » Ce gallicisme-là, si joli, si commode, si expressif, je vous défie bien de le rendre dans sa nuance d'effort et d'échec. On dira, dans une autre langue : Quoiqu'il se soit efforcé de... il n'y a pas

réussi. Sommes-nous heureux de parler français ! qu'en dites-vous ?

Il y a des personnes qui ne sont point du tout sensibles à ce bonheur; elles manquent d'un sens, d'un goût, tout comme on peut n'aimer ni la peinture ni la musique. Mais si l'on possède ce sens, on se doit de le cultiver, de l'affiner, et d'éprouver des jouissances par son moyen. On doit étudier à fond, — non la grammaire, chacun la sait, — mais la physionomie, les particularités, les originalités de la langue ; chercher à savoir, par exemple, pour quelle raison psychologique nous avons plus d'expressions idiomatiques renfermant les mots beau, belle, que les peuples nos voisins; admirer la mentalité sereine d'une race qui a inventé cette expression charmante et résignée : « Mourir de sa belle mort... » Pourquoi disons-nous : « Mordre à belles dents, » tandis que ni l'Anglais, ni l'Allemand, ne voit les dents en cette circonstance ? La « belle étoile » brille-t-elle seulement pour nous, tandis qu'un Anglais dort simplement « in the open air ? » Nous disons : au beau milieu, il y a beau temps, un beau matin, c'est bel et bien, comme si pour nous l'idée de beauté accompagnait tout ce qui est précis, fini, exact.

(A suivre). T. Combe.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Suisse romande. — Samedi matin, s'est réunie à Genève une Commission de délégués des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande. Le but de la réunion était l'examen d'une question dont la conférence romande des chefs de Départements de l'instruction publique a pris l'initiative, et relative à la création d'un brevet intercantonal (Staatsexamen) pour l'enseignement du français.

Les délégués des Départements étaient, pour le canton de Vaud : M. Jean Bonnard, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Lausanne ; pour le canton de Neuchâtel : M. Dessoulavy, professeur à la faculté des lettres et directeur du séminaire de français moderne de l'Académie de Neuchâtel ; pour le canton de Berne : M. Marchand, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy ; pour le canton du Valais : M. Rouiller, inspecteur des écoles de Martigny ; pour le canton de Genève : M. Bernard Bouvier, professeur à la faculté des lettres et administrateur du séminaire de français moderne de l'Université de Genève. M. le conseiller d'Etat Rosier, chef du Département de l'instruction publique du canton de Genève, présidait. M. Henri Duchosal, secrétaire de ce Département, était chargé du procès-verbal.

La délibération a été longue et fort intéressante. La Commission est d'accord

en principe pour la création du nouveau diplôme. M. Jean Bonnard a bien voulu se charger d'établir un projet de programme d'examen qui servira de base de discussion pour les séances ultérieures.

GENÈVE. — Le **Corps enseignant primaire** a tenu sa conférence générale d'automne, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat W. Rosier, le samedi 21 novembre à l'Aula de l'Université. La première question à l'ordre du jour était l'enseignement du dessin à l'Exposition et au Congrès de Londres en août dernier. Le rapporteur, M. Francis Portier, a résumé la question d'une manière extrêmement intéressante. Il a exposé les méthodes employées actuellement dans cette branche d'enseignement : étude directe et constante de la nature, croquis d'observation et d'imagination, utilisation, dès le début, du dessin de surface, de la perspective vraie et de la couleur.

Cette communication, illustrée de démonstrations au tableau noir et d'une exposition de dessins d'enfants, a donné lieu à un intéressant échange de vues. Elle fera certainement réfléchir les pédagogues si nombreux chez nous qui cherchent à conformer sans cesse leurs méthodes au progrès.

Le second travail présenté, intitulé l' « Enseignement de l'histoire à l'Ecole primaire », avait pour auteur M. l'inspecteur Vignier. Très documenté, riche de citations empruntées aux meilleures autorités en la matière, ce rapport avait pour but de montrer quelles sont les relations qui existent entre l'étude de l'histoire et le développement intellectuel et moral de l'enfant. Sans méconnaître la difficulté qu'il y a pour l'instituteur à établir, dans la succession des événements, des rapports de cause à effet clairement saisissables pour ses jeunes auditeurs, M. Vignier estime néanmoins que des exemples choisis, des dessins, des documents de tout genre mis sous les yeux des élèves, ainsi que des promenades historiques dans les environs, peuvent grandement contribuer à développer chez nos écoliers le sens du passé.

Une discussion animée a suivi cette communication, et les divergences de vues qu'elle a révélées prouvent bien que la question méritait d'être étudiée de près. Elle sera probablement reprise dans une prochaine conférence.

NEUCHATEL. — **Tableau synoptique** des autorités communales, cantonales et fédérales et de leurs attributions, à l'usage du degré supérieur de l'Ecole primaire et de l'Ecole complémentaire. — Tel est le titre d'un tableau que nous nous faisons un plaisir de signaler à l'attention de tous ceux qui enseignent l'instruction civique.

Ils se souviennent d'avoir souvent et laborieusement écrit au tableau noir un tableau comparatif de nos institutions communales, cantonales et fédérales ; travail relativement long à faire et très incomplet.

Voici beaucoup mieux, toujours prêt à être utilisé et contenant tout ce que chaque citoyen doit savoir de nos pouvoirs publics.

Nos élèves du cours de travaux manuels se l'étant procuré, ce nous fut une bonne occasion de leur faire mettre sur carton un tableau-papier de dimensions hors moyenne ($0^m40 \times 0^m35$). Muni de deux œillets, leur dernier travail est maintenant accroché quelque part dans la chambre de famille où le papa ne

manquera pas, lui aussi, de le consulter occasionnellement. C'est qu'en effet plusieurs élèves l'ont acheté sur l'ordre et pour l'usage de leur père. On ne pouvait le recommander mieux.

L'auteur, M. Emile Quinche, instituteur à Neuchâtel, en fait expédition franco par douzaine à fr. 0,15 la pièce. CH. HINTENLANG.

JURA BERNOIS. — Dans sa dernière séance le Grand Conseil bernois a adopté trois décrets scolaires qui ont donné lieu à de longues discussions dans le sein de l'autorité législative, sans parler des nombreux articles que la presse leur a consacrés.

1° *Inspection des écoles.* Le premier décret a amélioré les traitements des inspecteurs primaires et placé les écoles secondaires et les progymnases sous la surveillance de deux ou trois inspecteurs. Pour le moment, il ne sera créé que deux postes d'inspecteurs secondaires ; l'un de ces fonctionnaires devra posséder à fond la langue française.

2° *Répartition de la subvention fédérale.* La répartition de la subvention fédérale restera ce qu'elle était, c'est-à-dire que 130 000 fr. iront à la caisse d'assurance des instituteurs retraités pour améliorer leurs pensions, 60 000 fr. aux écoles normales, 50 000 fr. aux communes obérées, 83 000 fr. pour l'achat de vêtements et de nourriture aux pauvres écoliers. La commission proposait de retirer 60 000 fr. aux écoles normales pour les attribuer à la caisse des instituteurs, mais sa proposition, combattue par le gouvernement, ne fut pas agréée. Il en résulte que la caisse des instituteurs devra modérer ses dépenses et revoir ses règlements. Nous le faisions déjà pressentir dans l'article où nous rendions compte de la discussion des statuts par la dernière assemblée des délégués.

Comme il ne peut être question d'augmenter les primes du corps enseignant pour couvrir les déficits, il faudra limiter les obligations de la caisse, par exemple en rester à 60 % du traitement pour le calcul de la pension ; laisser à la charge de l'instituteur la totalité de l'augmentation de six mois en cas d'élévation du traitement ; n'admettre un membre à la retraite qu'en cas d'invalidité bien constatée ; réduire ou supprimer les retraites aux ascendants et collatéraux et ne les donner qu'à la veuve et aux enfants de l'assuré, etc. Il est à espérer qu'on ne biffera pas la nouvelle disposition qui fait bénéficier les anciens membres du tiers de leurs années de service ayant précédé leur entrée dans la caisse.

Il faut rendre hommage au talent de M. Burki, instituteur-député, qui essaya, mais sans succès, de faire passer une proposition intermédiaire fixant à 170 000 francs au lieu de 190 000 fr. la contribution annuelle à verser par l'Etat à l'institution dont nous parlons. Quoi qu'il en soit, le comité d'administration et gouvernement trouveront certainement la solution la plus rationnelle pour ne pas ébranler le crédit de la caisse, mais pour limiter ses obligations avec les ressources disponibles. On peut avoir pleine confiance dans la solution qui interviendra et qui inspirera certainement des intérêts légitimes des assurés.

3° *Répartition de la subvention extraordinaire aux communes pauvres.* D'après la loi scolaire, l'Etat verse aux communes obérées un subside extraordinaire de 100 000 fr. auxquels il faut ajouter 50 000 fr. de la subvention fédérale. Pour l'année 1909, il n'y aura pas de changements dans la répartition actuelle. Dans

toutes les communes subventionnées, les traitements du corps enseignant devront être ramenés à 600 francs au minimum par le moyen du subside extraordinaire.

*** **Maîtres secondaires.** — Les maîtres secondaires du Jura bernois se sont réunis, samedi 5 décembre, à Delémont. L'assemblée a tenu à déclarer qu'elle n'était pas hostile à l'inspectorat, mais qu'elle demandait que les deux inspecteurs secondaires qui seront bientôt nommés aient des compétences bien précisées par le règlement.

Ces messieurs croient aussi que les écoles moyennes ayant un caractère populaire devraient avoir leur part de la subvention fédérale.

M. le Dr Eberhardt, professeur à Saint-Imier, a fait ensuite une conférence très approfondie sur la photographie des couleurs. Il a insisté sur les procédés Lippmann et Lumière et a fait circuler une série de clichés qui ont fait l'admiration des participants. H. Gobat.

*** **Sanatorium bernois pour enfants maladifs.** — Le produit de la collecte faite dans les écoles de notre canton en faveur d'un sanatorium pour enfants maladifs a dépassé les prévisions les plus optimistes. La somme de 34 000 francs est dépassée et des envois arrivent encore. Afin que les comptes puissent être bouclés avant la fin de l'année, nous prions tous ceux qui sont encore en possession de sommes, destinées à ce but spécial, de nous les faire parvenir le plus tôt possible. Le compte définitif, avec les accusés de réception des montants reçus, sera publié dans le *Bulletin*. Paul Stalder,

Berne, 12 décembre 1908. *Caissier central.*

VAUD. — **Yverdon.** — La Société des maîtres abstinents avec le Comité de *l'Espoir* avaient organisé pour le samedi 28 novembre, deux conférences consécutives à l'Aula du collège. Destinées aux parents et aux membres du corps enseignant, ceux-ci n'ont pu y assister tous, du moins les instituteurs primaires chargés des cours complémentaires, et cela est regrettable, car les sujets et la compétence des conférenciers étaient dignes d'attention.

M. le Dr Pérusset, dont on n'a pas oublié ici les lumineuses et substantielles conférences sur l'hygiène scolaire, était qualifié pour parler des *conséquences de l'alcoolisme chez l'enfant*. Il l'a fait d'une manière absolument remarquable, à la fois par la clarté et l'impartialité de son exposé. Après avoir montré les effets de l'alcoolisme sur l'homme, notamment sur l'estomac, le cœur, le système nerveux, il a abordé les conséquences néfastes de l'alcool sur l'enfant, beaucoup plus vulnérable que l'adulte. Il a distingué entre l'alcoolisme direct et l'alcoolisme indirect ou héréditaire. Il s'est élevé avec force contre la pernicieuse habitude, malheureusement trop répandue, que certaines mères ou nourrices ont de boire du vin soit disant pour se fortifier, et celle non moins déplorable d'administrer aux bébés du Malaga, du cognac ou un morceau de sucre imbibé d'alcool, pour les faire dormir. Ainsi alcoolisé de très bonne heure, le petit enfant prend goût au vin et aux liqueurs, vide les verres en cachette et saisit toutes les occasions d'ingurgiter quelque boisson défendue. Conséquence : l'enfant s'alcoolise, il devient malingre, nerveux, excitable, la poitrine s'aplatit, il a des exubérances de gaîté alternant avec des phases de tristesse, puis viennent les terreurs nocturnes, l'épilepsie. L'alcoolisme héréditaire est peut-être encore plus redoutable. Ici le confé-

rencier fait un tableau terrifiant des conséquences de l'alcoolisme des ascendants sur les enfants. Sans parler des morts-nés — le 50 % en Belgique — dus à cette forme d'intoxication, il y a la série noire des débiles, des dégénérés à tares physiques et mentales. L'alcoolisme des parents produit des aveugles, des loucheurs, des sourds-muets, des idiots, des épileptiques ou des êtres dont le développement subit des arrêts on sont précocement pervertis. L'école en subit nécessairement le contre-coup, car nombreux sont les enfants qui doivent à l'alcoolisme héréditaire leur instabilité mentale. Ils sont méchants, pervers, sans frein moral ; leur mémoire est faible, il y a des trous dans leur esprit. Ils deviennent de précoces criminels, comme le démontre une statistique récente qui accuse une augmentation inquiétante et attribue à l'alcoolisme les $^2/_3$ ou les $^3/_4$ des cas de criminalité infantile.

La conclusion de M. le Dr Perusset a été celle qu'on pouvait attendre et nous tenons à souligner ici qu'elle émane d'un médecin non abstinent. Il faut, dit-il, accoutumer l'enfant à l'abstinence totale dès le début et la prolonger aussi longtemps que possible ; en tout cas pour les intoxiqués par hérédité, c'est le remède unique et salutaire.

Une courte discussion a suivi, après quoi M. le *Dr Morin,* de Colombier, un spécialiste en la matière, a exposé avec élégance et clarté le sujet qu'on lui a demandé : *L'enfant et la tuberculose.* Impossible de résumer ici les savants développements du conférencier. Après avoir défini la tuberculose et exposé ses causes et ses modes de propagation dans l'organisme humain, il l'a montrée *évitable* et *curable,* par ces deux grands remèdes : *le soleil* et *la lumière.* Un organisme sain est la meilleure sauvegarde contre ce terrible ennemi. La contagion familiale est de beaucoup la plus fréquente. La contagion par l'école est plus rare, à cause des progrès réalisés par l'hygiène scolaire. C'est après la scolarité, de 18 à 35 ans que la mortalité par la tuberculose est la plus élevée. On ne naît pas tuberculeux, mais prédisposé à la maladie. Cette prédisposition doit être combattue par tous les moyens. Le plus efficace est encore le soleil. La fleur humaine, a dit Michelet, est de toutes les fleurs, celle qui a le plus besoin de soleil. M. le Dr Morin parle avec enthousiasme des colonies de vacances, des écoles dans la forêt, dont il fait un charmant tableau. L'Allemagne et l'Angleterre sont les pays où l'on a le plus travaillé à combattre la terrible maladie. En Suisse, par suite de la décentralisation, les effets collectifs sout neutralisés, mais les stations climatériques de Davos, de Leysin, d'Arosa montrent que la lutte s'y poursuit non sans succès. Unissons nos efforts pour lutter contre le fléau, nous armant de cette pensée réconfortante que le tuberculeux est guérissable s'il s'y prend à temps et s'il se conforme aux règles de l'hygiène. Des applaudissements nourris ont salué les conclusions des deux distingués conférenciers.

Il est possible que des conférences analogues, par d'autres personnalités médicales éminentes, soient organisées ailleurs sous les auspices des deux Sociétés mentionnées plus haut, c'est pourquoi nous en parlons ici en les recommandant à l'attention de nos collègues. En y allant ils ne s'engagent nullement sous un drapeau quelconque, mais ils ne sauraient comme éducateurs rester indifférents aux tentatives qui sont faites partout pour arracher l'enfant aux désastreuses conséquences de ces deux fléaux : l'alcoolisme et la tuberculose. H. Gailloz.

PARTIE PRATIQUE

CONTE DE NOEL

La petite sœur.

I

C'est la veille de Noël. Dans la salle à manger de la villa des Tilleuls, le repas de midi s'achève. Le docteur Gérard allume un cigare et sourit en reposant ses yeux sur le groupe charmant placé en face de lui : sa jeune femme, fraîche et blonde et leur fille Jeanne, une brunette de huit ans. L'enfant est frêle ; ses yeux noirs paraissent très grands dans le visage pâle et mince. Elle s'appuye câlinement sur l'épaule de sa mère ; celle-ci sourit à sa mignonne et lui caresse doucement les boucles abondantes de ses cheveux.

Jeanne est l'idole de son père et de sa mère. Aussi sa santé débile est-elle pour eux un sujet constant d'alarmes. Très souvent, après l'avoir longuement contemplée, ils se regardent angoissés, ayant tous deux la même pensée : « Si Dieu, qui nous l'a donnée, allait maintenant nous la reprendre ! »

Papa prend à son tour sa fillette auprès de lui. Il joue un instant avec elle, se plaît à sentir autour de son cou le collier formé par les deux petits bras de sa chérie. Puis, après un mutuel échange de baisers, il se lève en disant : « Il faut que j'aille maintenant retrouver mes malades. » — « Papa, je t'en prie, reste encore un moment », supplie Jeanne en levant vers son père ses beaux yeux noirs. Le docteur se laisse tenter et demeure quelques minutes encore. Mais le devoir l'appelle et il sort de la pièce confortable pour aller affronter l'hiver et remplir sa tâche bienfaisante.

Au dehors, le vent glacé de décembre fait rage et soulève des tourbillons de neige. Le traîneau tout attelé attend le docteur ; le cheval impatient de dévorer l'espace secoue ses grelots, qui remplissent l'air de leur gaie sonnerie. Jeanne, restée à l'intérieur de la chambre chaude, s'est approchée de la fenêtre ; elle frappe à la vitre pour attirer encore une fois l'attention de son père et lui envoyer un dernier signe d'adieu. Maman attristée de voir papa s'en aller au loin par un temps pareil, lui recommande de bien se couvrir et de ne point s'attarder. Un claquement léger de fouet se fait entendre et l'équipage s'élance sur le blanc linceul de neige.

II

Jeanne est maintenant seule au salon, entourée de poupées, de jouets divers, de broderies à demi terminées et de grands albums délaissés. Mais l'on ne peut toujours étudier, broder ou jouer à la poupée. Du reste, ce matin, maman a donné à sa fillette les leçons accoutumées : lecture, écriture, calcul, dessin et piano. Car, l'enfant, maladive, n'a pas encore fréquenté l'école. Ses parents redoutent pour elle l'air confiné d'une classe, et la mère, pour l'instant, est sa seule institutrice.

Les heures quelquefois se traînent lourdes pour l'enfant. Aujourd'hui et souvent, Jeanne s'ennuie. Lorsque sa mère est occupée à des menus travaux d'intérieur que l'on ne peut confier à la bonne, la fillette se sent seule et voudrait

une petite compagne. Elle adore jouer avec les enfants de son âge et c'est fête pour elle lorsque sa maman permet qu'une petite amie vienne partager sa solitude durant quelques heures. Le soir venu, l'enfant étrangère rentre chez elle et Jeanne la voit s'éloigner d'un œil d'envie. Tout au fond de son cœur cette dernière a formé un souhait : elle aimerait avoir une petite sœur qui ne s'en aille jamais.

O petit Noël ! puisses-tu cette nuit apporter dans le soulier de Jeanne un jouet capable de la faire sourire et de la rendre heureuse longtemps !

III

Le traîneau du docteur glisse très vite sur la neige. Le léger véhicule s'arrête tour à tour devant les fermes cossues et les humbles chaumières. L'homme de science et de cœur qu'est M. Gérard apporte à chacun de ses malades les secours de son art et le réconfort de ses bonnes paroles. Arrivé enfin au terme de sa course, le médecin pénètre dans une maisonnette entourée d'un jardinet. Un spectacle navrant s'offre à ses yeux. Sur un lit une femme jeune encore est étendue. Veuve depuis peu de temps d'un mari auquel elle était profondément attachée, le chagrin de la séparation cruelle l'a minée et elle va mourir à son tour. Sa maigreur et sa pâleur sont effrayantes ; ses yeux fiévreux jettent des lueurs étranges. Auprès du lit où elle agonise, un berceau est placé ; un enfant d'un an y repose, pauvre oiselet qui sera bientôt sans nid.

« Oh ! Monsieur le docteur, s'écrie la malheureuse mère dans un élan de suprême détresse, que va devenir ma petite Simone ? Je le sais, cette journée est pour moi la dernière, et je me sens mourir deux fois en songeant au sort incertain de mon enfant. Les voisines charitables qui m'ont soignée sont plus pauvres que moi et ne peuvent se charger de ma petite bien-aimée. Je n'ai plus de parents ! Que va devenir ma pauvre chérie ? »

Emu de pitié devant l'angoisse de cette infortunée à laquelle il avait en vain prodigué ses soins, le docteur eut une inspiration sublime. Evoquant devant lui sa Jeanne mélancolique en sa solitude, il eut la vision de son intérieur égayé par l'apparition de la petite créature dont la mort inexorable allait faire une orpheline. « Soyez en paix, dit-il à la mère agonisante. Votre fille sera ma fille ; je vous jure de la protéger dans la vie et de la rendre heureuse comme ma propre enfant ! »

Lorsque le docteur sortit de la chaumière, la veuve avait cessé de vivre. Elle s'était endormie paisiblement, le sourire aux lèvres, ayant mis dans les bras du docteur le doux trésor qu'elle laissait sur la terre. Après avoir fermé à jamais ses yeux à la lumière de ce monde, elle était allée retrouver au-delà celui qu'elle avait tant pleuré et dont le départ prématuré avait hâté sa propre fin.

IV

Quand le docteur Gérard rentra chez lui ce soir-là, Jeanne dormait depuis longtemps. Seule, Mme Gérard attendait le retour de son mari. Au son des clochettes annonçant le traîneau, elle s'avança sur le perron, puis recula avec une surprise intense. Le père de Jeanne sortait du véhicule un fardeau enveloppé de couvertures et le portait avec précaution à l'intérieur de la maison. Une ravis-

sante tête d'ange émergea du fouillis d'étoffes développées ; des boucles dorées l'encadraient. La mignonne créature ouvrit ses yeux bleus tout grands et sourit aux deux êtres qui la contemplaient, aux deux grands cœurs qui allaient devenir son père et sa mère.

Le docteur parla doucement à sa femme : « Voici, dit-il, l'enfant de Marie-Louise, la veuve dont je t'ai souvent parlé, et qui vient d'expirer entre mes bras. J'ai pensé que Dieu nous conserverait notre Jeanne, par l'amour de l'orpheline recueillie à notre foyer. » Mme Gérard, les larmes aux yeux, répondit à son mari : « Mon ami, sois béni pour cette généreuse pensée, et que ta bonne action retombe en bénédictions sur nous tous. Mais, que dira Jeanne demain ? Si elle allait être jalouse ! »

Dans la soirée, tandis que le docteur lisait son journal en se reposant de sa laborieuse journée, la mère de Jeanne fouilla ses armoires et en retira une layette charmante, précieusement conservée : des chemisettes aux dentelles fines, des brassières, de chaudes robes de flanelle. Elle atteignit dans un réduit obscur le berceau dans lequel bébé Jeanne avait dormi ses sommeils d'autrefois ; elle le doubla de mousselines légères et y suspendit de gracieux rideaux. Durant toute la nuit, elle veilla avec tendresse sur la petite fille que Dieu venait de lui envoyer.

V

Lorsqu'au matin de Noël, Jeanne s'éveillant, courut vers la cheminée où elle avait déposé la veille son petit soulier, elle aperçut un spectacle qui lui fit pousser de longs cris de joie : un berceau était là, abritant une ravissante enfant blonde et bouclée. Jeanne s'agenouilla devant elle pour la contempler. Le gentil Noël, exauçant son vœu le plus ardent, lui avait enfin donné une petite sœur.

Assens, décembre 1908. C. Allaz-Allaz.

LANGUE FRANÇAISE

Une bonne grammaire.

Il faut convenir que les manuels Larive et Fleury sont aujourd'hui un peu démodés et que la France peut nous fournir des livres d'école mieux compris, mieux à la portée de l'intelligence de nos enfants. Les grammaires Larive et Fleury sont trop sèches, trop académiques ; elles ne parlent pas à l'âme enfantine ; elles n'ont rien pour la charmer, pour l'intéresser, rien pour retenir l'attention ; leurs pages ressemblent à des pages de théorèmes géométriques ou arithmétiques.

Aujourd'hui, les hommes d'école français ont évolué. Ils se sont davantage inquiété des besoins de l'école. Ce ne sont plus les grammairiens « pur sang » qui qui fabriquent des grammaires ; il leur manque le plus souvent le sens de la compréhension du cerveau de l'enfant. Mais voici toute une pléïade d'instituteurs, d'inspecteurs primaires, de directeurs d'écoles normales qui se sont donné comme tâche de mettre la grammaire à la portée de l'enfance, afin que les enfants l'apprennent plus facilement et que les maîtres aient moins de peine à l'enseigner.

Un article de l'*Educateur* nous fit connaître, voici bientôt deux ans, la *Méthode de langue française* de Brunot et Bony; j'ai utilisé cet ouvrage pendant un certain temps, mais je ne suis pas absolument satisfait. J'ai continué à chercher. Et, un jour, chez le libraire Lapie, à Lausanne, tout en bouquinant, je mis la main sur une collection de livres scolaires français. C'étaient des nouveautés. J'en pris un paquet. Mon attention fut aussitôt attirée par une grammaire d'un genre spécial. qui se présente fort bien, qui a absolument l'aspect d'un livre pour l'enfance, non pas un casse-tête, mais un ami. C'est le *Cours régulier de langue française*, de Hauriot et Huleux, le premier, directeur d'école normale, le second, inspecteur primaire.

Cet ouvrage, qui fait partie de la Collection Edouard Petit, se divise en trois parties : 1° le Cours préparatoire et élémentaire; 2° le Cours intermédiaire; 3° le Cours moyen et supérieur. Ils sont édités par la Librairie d'Education nationale — Alcide Picard et Kaan, à Paris. Voici les prix : f. 0,75, f. 1 et f. 1,25. (Nota : des spécimens sont envoyés avec 50 °/₀ de rabais.)

J'ai expérimenté ces ouvrages : voici un an que je m'en sers et je n'ai jamais trouvé guides plus sûrs et plus pratiques pour l'enseignement de la grammaire.

Les auteurs disent dans une de leurs préfaces : « La langue nous apparaît comme un enseignement complexe, mais qu'il faut réduire à la méthode la plus simple, en menant de front les différentes parties qui le constituent : grammaire, vocabulaire, rédaction, écriture, récitation. Ces différentes parties doivent, selon nous, se prêter un mutuel appui : nous essayons de les fondre et de les harmoniser en un tout rationnel et complet.

» De plus, l'enseignement de la langue doit être essentiellement pratique. Aussi faisons-nous une part très large aux exercices oraux ou d'élocution : avant de demander à un enfant de traduire sa pensée par écrit, il faut l'avoir exercé à l'exprimer de vive voix.

» Mais ces exercices, il les faut suggestifs, autant que variés et vivants. Il faut qu'ils soient un appel constant, non seulement à la mémoire, mais à l'observation, au jugement, à la réflexion et à la sensibilité de l'enfant ; qu'ils excitent et éveillent sa pensée et son sentiment, tout en lui fournissant les mots et les phrases nécessaires à leur expression.

» Faire *penser* d'abord, faire *parler*, ensuite, pour arriver à faire *écrire* : tel est le triple but que nous nous sommes proposé. »

Et je puis vous affirmer que ces auteurs ont tenu largement leurs promesses. Leur préface n'est point du charlatanisme. Ils ont eu la précaution rare et louable de soumettre leur œuvre entière à une épreuve décisive : dans plusieurs écoles, des maîtres ont utilisé tous les matériaux; ils ont vu ce qui était bon et profitable; ils ont conseillé des améliorations, et quand tout fut bien approprié... à la taille des enfants, l'imprimeur commença sa besogne. Ce n'est donc pas une œuvre théorique, c'est le fruit pratique de plusieurs expériences.

Et quand on feuillette ces trois volumes, on ne tarde pas à découvrir ce caractère de maturité, de bienfacture qui manque à tant d'autres manuels.

Eug. M.

POÉSIES

31 décembre.

Minuit...

I. Lentement, lentement la cloche se balance
Dans la nuit formidable, et sa voix sur les flots,
Un instant réveillés de leur sombre silence
Eclate en longs sanglots.

II. Un an s'est envolé ! sous l'ombre amoncelée,
Il rejoint tristement son pâle devancier,
Comme un lutteur, vaincu déposant son épée
Et son casque d'acier.

III. Sur sa couche éternelle, il jette sa couronne
De lierre et de laurier qui décorait son front,
Et les fleurs sans parfum que le soleil d'automne
Fit éclore au vallon.

IV. Adieu temps qui n'est plus qu'un sillon sur le sable,
Puissent, ainsi que toi, s'effacer nos forfaits,
Pour laisser dans nos cœurs la trace ineffaçable
Des célestes bienfaits.

V. Mais voici, radieux, entouré de mystère,
Des palmes à la main et le glaive au côté
Le héros nouveau né que Dieu donne à la terre
De son éternité.

VI. Salut, jeune avenir. J'ignore ton nom même,
Et si tu viens à moi pour la vie ou la mort.
Avenir inconnu, quel que tu sois, je t'aime,
Don béni du Dieu fort.

VII. Anges de l'Eternel, ouvrez un nouveau livre
Pour dire du Seigneur l'immuable bonté.
Et près de tes autels, dans ton sein fais-nous vivre
Divine vérité !

VIII. Lentement, lentement la cloche se balance
Dans la nuit formidable et sa voix sur les flots,
Un instant réveillés de leur sombre silence,
Chante les temps nouveaux.

A. D.

La neige.

Tout tristes les petits oiseaux
Sont blottis aux fourches des branches,
Et la neige, de housses blanches.
Revêt la croupe des chevaux,
Se serrant pour se tenir chauds
Dans la fourrure aux amples manches,

Les bébés, comme des oiseaux.
Vont silencieux sous les branches,
Ils demandent vers le ciel clos
Levant leurs grands yeux de pervenches.
D'où descendent ces avalanches,
Qui rendent si doux leurs berceaux
Et si tristes les nids d'oiseaux.

G. Gourdon.

Chiffres romains.

Les chiffres dont nous nous servons dans les calculs sont appelés chiffres arabes ; les Romains écrivaient leurs nombres à l'aide de lettres majuscules. On se sert encore de ce système de numération pour l'indication des dates sur les monuments publics, pour marquer la division des chapitres d'un livre etc., etc.

Il est nécessaire que les élèves puissent lire ces nombres.

Les chiffres employés sont les suivants :

Chiffres arabes	1	5	10	50	100	500	1000
Chiffres romains	I	V	X	L	C	D	M

Les conventions pour écrire les nombres sont les suivantes :

1° Plusieurs chiffres semblables écrits à la suite les uns des autres s'ajoutent ;
exemple : II = 2 XXX = 30 CC = 200

2° Tout chiffre placé à la droite d'un chiffre plus fort que lui s'ajoute ;
exemple : XI = 11 LV = 55 CX = 110

3° Tout chiffre placé à la gauche d'un chiffre plus grand que lui se retranche.
IX = 9 VL = 45 XC = 90 CD = 400

D'après cela les 21 premiers nombres sont représentés par
I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII XIII
XIV XV XVI XVII XVIII XIX XX XXI

Puis 30 40 50 60 70 80 90 100 sont représentés par
XXX XL L LX LXX LXXX XC C

Les signes suivants signifient :

CC	CCC	CD	D	DC	DCC	DCCC	CM	M
200	300	400	500	600	700	800	900	1000

Ainsi les nombres suivants s'écriront comme suit en chiffres romains
48 XLVIII — 103 CIII — 119 CXIX-413 CDXIII
276 CCLXXVI 1308 MCCCVIII 1900 MCM

L. Pelet.

BIBLIOGRAPHIE

Le Traducteur (16me année). — Cette publication pour l'étude des langues allemande et française paraît deux fois par mois en fascicules de 16 pages. Elle tend particulièrement à faciliter l'étude et à la rendre agréable au moyen de lectures variées accompagnés de bonnes traductions. C'est un moyen efficace et peu coûteux de se perfectionner dans l'une ou l'autre des deux langues. — Numéros spécimens gratis sur demande par l'administration du Traducteur, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).